

Séance du 25 avril 2014 à 19 heures 00

Commune de Cahors – Espace Clément Marot – Salle des Congrès

Aujourd'hui, Vendredi vingt cinq avril deux mille quatorze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Cahors – Espace Clément Marot – Salle des Congrès

Etaient présents :

62 titulaires dont 1 possédant une procuration

14 Suppléants dont 1 possédant 1 une procuration

- TITULAIRES ET SUPPLEANTS :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

Mme TEULIERES Marcelle (tit),
M. PARNAUDEAU Willy (tit), Mme GARRIGOU Isabelle (sup),
M. RAFFY Gilles (tit),
M. SEGOND Dominique (tit),
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (tit), Mme LAGARDE Geneviève (tit), M. MUNTE Serge (tit, procuration de M. BOUILLAGUET Vincent), Mme LASFARGUES Geneviève (tit), M. SIMON Michel (tit), Mme BOUX Catherine (tit), Mme FAUBERT Françoise (tit), Mme LENEVEU Hélène (tit), M. SAN JUAN Alain (tit), M. TESTA Francesco (tit), M. COLIN Henri (tit), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (tit), M. DELPECH Bernard (tit), Mme LOOCK Martine (tit), Mme BOYER Noëlle (tit), M. COUPY Daniel (tit), Mme BONNET Catherine (tit), M. HUREAUX Roland (tit), Mme RIVIERE Brigitte (tit), Mme LE QUENTREC Yannick (tit), Mme EYMES Isabelle (tit),

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS

M. TILLOU José (tit),
M. DUJOL Jean-Paul (tit),
M. TAILLARDAS Claude (tit), M. VAZ Victor (tit),
M. PEYRUS Guy (tit),
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre (sup),
M. JOUCLAS Guy (tit), M. FOURNIER Christian (tit),
M. TREIL Jean (sup, procuration de Mme LANES Bénédicte),
M. PETIT Jean (tit), Mme BOURDARIE Paulette (tit),
Mme VALETTE Roselyne (tit), M. PLANAVERGNE Jean-François (sup),

CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES

M. GUILLEMOT Jean-Luc (tit),
M. MOLINIE Romuald (tit),
M. CANCEIL Philippe (tit),
M. JARRY Daniel (tit), Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (tit),
Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit),
M. NOUAILLES Serge (tit), M. BONNEMERE Jean-Claude (sup),
M. MOUGEOT Jean-Paul (tit), Mme VANBESIEN Joëlle (tit),
Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit),
Mme SALANIE Jacqueline (sup),
M. SABOT Aimé (tit), M. VIVIER Jean-Luc (sup),
M. PRADDAUDE Jean-Paul (tit),
M. DIZENGREMEL Ludovic (tit, procuration de Mme RIVIER-DELFAU Isabelle),

FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAIN
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES

M. GALTHIE Jean-Noël (tit), M. LEFEBVRE Jean-Yves (sup),
Mme DESSERTAINE Brigitte (tit),
M. CHATAIN Thierry (tit), M. SOULIER Yves (sup),
M. MARRE Denis (tit), Mme ROUAT Géraldine (tit), Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (tit),
M. DECREMPS Frédéric (sup),
M. FIGEAC Philippe (tit), M. RAFFY Bernard (sup),
M. BORIES Olivier (tit),
M. DESTRUDEL Jacques (sup),
M. PECHBERTY Jean-Jacques (tit), M. EYROLLE Jean-Louis (sup),
M. LAVAU Pascal (tit),
M. ANNES Jean-Pierre (tit),
M. HEE Gérard (tit), M. GILES Jérôme (sup).

MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES

SAINT CIRQ LAPOPIE
SAINT DENIS CATUS
SAINT GERY
SAINT PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

Secrétaire de séance :

Mme BOUX Catherine,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

POLE AMENAGEMENT - Aménagement opérationnel
Objet : Commune de Cahors - Financement clôture Complexe aquatique couvert de Cabessut

A été adopté à L'UNANIMITE

AR PREFECTURE

046-200023737-20140425-25_04_2014_38-DE
Regu le 12/05/2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 25 avril 2014
Rapporteur : Michel SIMON

Rédacteur : Catherine REYGASSE
Service : Aménagement opérationnel

Objet : Commune de Cahors - Financement clôture Complexe aquatique couvert de Cabessut

Les travaux du Complexe aquatique couvert sont désormais achevés et le Complexe DIVONEO a ouvert au public le 1^{er} mars 2014.

Pour séparer le Complexe des propriétés voisines, la mise en place d'une clôture a été suggérée par les riverains, demande à laquelle il a été décidé de donner une suite favorable dans l'intérêt de tous.

Afin de répartir le coût de l'édification de la clôture et d'en alléger les frais pour chacun des propriétaires, le choix d'un partage équitable des coûts a été retenu.

Ainsi, deux riverains qui vont bénéficier de cette clôture, ont donc accepté de participer à son financement à hauteur de 30 € HT par mètre linéaire (ml), ce qui correspond à la moitié du coût hors taxe de cette clôture.

Le troisième riverain - en limite Ouest - concerné avait déjà entamé personnellement des travaux de clôture. Par souci d'équité, il apparaît donc souhaitable de participer à ses travaux à hauteur également de 30 € HT par ml.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- De mettre en recouvrement la somme de 930 € correspondant aux frais de clôture des consorts MASSANES (M. MASSANES Jean-Louis, M. MASSANES Fabrice et Mme GROB MASSANES Christine) et de 1770 € pour Mme TOULOUSE Marie-Hélène. ;
- b- D'accepter de verser, sur présentation de factures, une participation 810 € à Mme PECHBERTY Sylvie qui a engagé les travaux ;
- c- D'imputer les frais correspondant sur le budget du Complexe aquatique couvert.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.


Le Président,
Jean-Marc YAYSSOUZE-FAURE

AR PREFECTURE

046-200023737-20140425-25_04_2014_38-DE
Reçu le 12/05/2014

